

# Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/177

JP

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 16 décembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 décembre 2024

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Marc Giraud, Jean-Pierre Athenoux.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit.

**Pouvoirs** : Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Ménéghin Caprio à Caroline Fiorucci, Gilles Cleret à David Piccarretta, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Freddy Riotton à Hélène Rossi, .

Votants : 38 Pour : 38

## OBJET : MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après avis favorable par le comité social territorial du 3 décembre 2024, il est proposé de modifier le tableau des effectifs comme indiqué dans le tableau en annexe.

### Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs telle que définie dans le tableau en annexe,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 16 décembre 2024

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/12/24 et de sa publication le 18/12/24

**Communauté de Communes du Trièves**  
**COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL – 3 décembre 2024 – 9h15**  
**Modification du tableau des effectifs**

N° de poste	Suppressions de poste		Date d'effet / motif	Créations de poste	
	Grade / quotité	Grade / quotité		N° de poste	Grade / quotité
CCT-2024-57	Adjoint technique ppl 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 50% (18h33)	Adjoint technique ppl 2 <sup>ème</sup> classe à temps non complet 27,31% (09h56)	Au 01/01/2025, suite à inaptitude diminution de temps de travail	CCT-2024-57	Adjoint d'animation ppl 2ème classe à temps non complet 27,31% (09h56)

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 038-200030658-20241216-2024\_177-DE

